



L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

JANVIER 2017

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

En ce début d'année, j'aimerais souhaiter à tous nos résidents, petits et grands, une année 2017 toute en santé, amour, et bonheur. Prenons soins les uns des autres et au besoin soyons à l'écoute de notre prochain. La panne majeure d'électricité connue en début d'année en est le meilleur exemple. **Comme vous le savez, vous pouvez communiquer en tout temps avec le bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture et lorsque le bureau est fermé, nous sommes toujours accessibles pour les urgences au 514-230-8221.** Vous pouvez rapporter à ce numéro toute problématique et un employé vous rappellera pour prêter l'assistance requise. Ce numéro est inscrit sur la page d'accueil du site internet municipal. Conservez-le afin qu'il soit facile d'accès en cas de besoin. N'hésitez pas également à rapporter des situations que vous constatez dans votre entourage. Les gens quelques fois hésitent à demander de l'aide mais sont très soulagés lorsque nous leur proposons des alternatives. Des mesures d'exception sont prévues par le Coordonnateur des mesures d'urgence et sont généralement mises en places après un délai de 72 heures. Les situations sont évaluées d'heure en heure et suivies de près avec les autorités des Services publics. La Sécurité civile du Québec vous offre, sur son site internet, une [liste des items essentiels](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/plan-familial/trousse-urgence.html) à avoir en votre possession. Il est très intéressant à consulter ! En voici l'adresse : www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/plan-familial/trousse-urgence.html



Nous annonçons en juin 2015, l'acceptation préliminaire d'une subvention de 65 % des coûts de construction de la nouvelle caserne incendie. Une réponse est également à recevoir de la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018) qui pourrait être de l'ordre de 100 000 \$. Depuis nous nous sommes investis activement avec des firmes professionnelles dans l'élaboration de plans et devis détaillés qui mèneront à la construction de la nouvelle caserne sur le terrain acquis tout près du bureau municipal, au 289, montée Saint-Vincent et accueillant présentement un garage municipal. Reste encore plusieurs étapes à franchir, en débutant ce mois-ci par un règlement d'emprunt adopté de 1 574 986 \$ et pour lequel nous recevons la subvention mentionnée de 65 % ainsi que celle à confirmer de la TECQ. Cela représente une charge fiscale pour la municipalité de 451 245 \$ (selon les estimations des coûts d'appels d'offres anticipés) Évidemment, ce chiffre pourrait varier à la baisse si les propositions reçues sont moindres. Je vous invite à prendre connaissance de l'avis publié en page 7 relativement à ce dossier. Nous prévoyons également lancer en février prochain un appel d'offre pour la construction de la caserne avec l'objectif de débiter les travaux pour le mois de juin 2017. C'est donc un début d'année extrêmement motivant pour notre communauté ! Nous vous tiendrons au courant des développements de ce projet au cours des prochains mois !

Notre service des loisirs propose en février de nouvelles activités hivernales gratuites !!! Allez-y, habillez-vous adéquatement et venez jouez dehors avec nous !!! (à lire en page 6)

Enfin, je porte à nouveau à votre attention le changement du calendrier des assemblées municipales qui auront lieu en 2017, le troisième mardi de chaque mois. Vous y êtes toujours les bienvenus !!!

SÉANCE DU CONSEIL

Denis Lavigne, Maire

Le 17 janvier dernier, lors d'une séance ordinaire, le conseil municipal a résolu:

- ◆ D'accorder une aide financière à la Maison de soins palliatifs Sercan;
- ◆ De contribuer au financement et au parrainage de la plantation d'un pommier auprès de la Fondation CO² Environnement;
- ◆ De féliciter les représentants du Comité des loisirs pour l'organisation de la Fête de Noël des enfants qui a eu lieu le 18 décembre 2016;
- ◆ De féliciter les bénévoles de la Guignolée qui ont participé à la préparation des paniers de Noël ainsi que les pompiers du Service de Sécurité incendie de la Municipalité qui ont assuré de façon sécuritaire le barrage routier permettant de ramasser les dons à cette occasion;
- ◆ De faire l'achat d'une publicité dans la brochure 2017 de l'organisme La Route des Arts contribuant ainsi à la promotion des arts et des artistes de Saint-Placide;
- ◆ De faire l'embauche de Mme Rosemarie Fournier-Guillemette à titre de préposée à la bibliothèque à temps partiel sur appel et à l'animation de l'heure du conte.

Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi, le 21 février 2017 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carrières.